



DDTM de l'EURE

## PUBLICITE

relative à une demande d'autorisation d'exploiter  
au titre du

# CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES

conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du code rural et de la pêche maritime

## Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 2025 - 1936

Date de publication : 04/12/2025

Date limite de dépôt des dossiers concurrents-complets- : 04/02/2026

Nom du demandeur : EARL D'ETREMARE

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure, au plus tard le : 04/02/2026.

La demande concurrente devra être complète afin d'être examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDTM de l'Eure. Les formulaires constituant la demande sont téléchargeables sur le site internet des services de l'état : <http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Baux-Ruraux-Gestion-du-Foncier-Structures/Autorisation-d-Exploiter>

### CONTACT DDTM 27:

Marie-Cécile HEBRANT / Blandine DUMOULIN  
Service Economie Agricole et Territoires Ruraux (SEATR)  
Unité Structures, Aides de crise et Agridiff, GAEC (SAAG)  
Mél: [ddtm-seatr-saag@eure.gouv.fr](mailto:ddtm-seatr-saag@eure.gouv.fr)  
Tél: 02.32.29.60.19 / 02.32.29.60.90

Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer de l'Eure  
Préfecture de l'Eure  
CS 20018  
1 Avenue du Maréchal Foch  
27020 Evreux Cedex

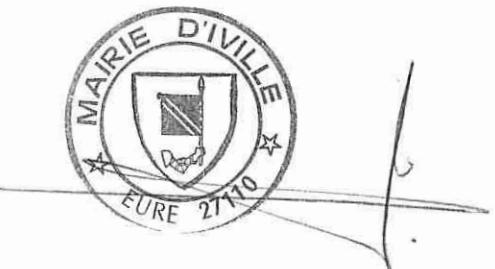
**Parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter de : EARL D'ETREMARE**

Propriétaire : INDIVISION PERRIER JEAN-PIERRE 27110 LE NEUBOURG		
Commune - Ancienne commune	Réf. cadastrale	Surf.(ha)
IVILLE	ZA 32	4,6690
IVILLE	ZA 33	0,3650
IVILLE	ZA 34	1,5170
IVILLE	ZA 44	0,6560
IVILLE	ZA 45	0,3266
IVILLE	ZM 3	0,3587
	<b>TOTAL (ha)</b>	<b>7,8923</b>

Date du jour d'affichage en mairie :

5/12/2025

Visa du maire ou de son représentant :



Date du retrait de l'affichage en mairie (1 mois) :

6/1/2026